



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-19616>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-19616**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Grenoble Alpes Metropole Eau

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20004071500142

Ville : GRENOBLE

Code postal : 38031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1785580>

Identifiant interne de la consultation : 2026-ETU-REG-0014

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <http://agysoft.marches-publics.info>

Numéro de téléphone du contact : +33 476595959

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/04/2026 à 10:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique (sous-critères définis au Rc) : 60% Prix des prestations (sous-critères définis au Rc) : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de modélisation numérique hydrogéologique de l'aquifère alluvial _ renouvellement de l'arrêté de déclaration d'utilité publique des captages en nappe alluviale du Drac et de la Gresse Captages AEP de Rochefort, Fontagneux et des Mollots

Code CPV principal - Descripteur principal : 72242000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le détail du phasage de l'opération figure à l'acte d'engagement AE et le cahier des clauses administratives particulières CCAP. Il s'agit d'un marché mixte comprenant une partie forfaitaire sous la forme d'une décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) et une partie à bons de commande par application d'un bordereau des prix unitaires (BPU). Le délai de validité des offres est fixé à 210 jours à compter de la date limite de réception des offres. Pour la partie forfaitaire, une retenue de garantie de 3 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Elle peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Le montant de l'avance est fixé à 20 % du montant initial (augmenté des éventuels avenants)

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire métropolitain 38000 - Grenoble

Durée du marché (en mois) : 20

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Après examen des offres, l'entité adjudicatrice pourra engager des négociations avec les 3 candidats mieux classés sur la base du classement provisoire établi après analyse des offres initiales. Elle se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Les modalités seront déterminées au RC. Les critères et les sous-critères d'analyse des offres sont définis au RC. Dans le cadre de ses déplacements sur la partie du territoire de Grenoble-Alpes concernée par la Z.F.E. (annexes), le titulaire du présent marché s'engage à respecter les dispositions de la Z. F.E. issues de l'arrêté n°23-AC01155. Des dérogations sont possibles. Dans le cadre de la démarche QSE certifiée des régies eau/assainissement, le titulaire est informé que le déroulement du marché pourra être évalué et audité sur la base des critères objectifs portant sur la qualité des prestations et des travaux et sur le respect des données contractuelles du marché. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Grenoble 2place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex1 greffe.ta-grenoble@juradm.fr pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à ce dernier. Le tribunal peut être saisi par la voie de l'application " Télérecours citoyens " sur le site www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/02/2026